Le syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

FOIX, le 26 novembre 2018

CTL du 20 novembre 2018

COMPTE - RENDU

Ce CTL s'est tenu sous la présidence de M. MATTOY en présence de l'ensemble des organisations syndicales.

L'ordre du jour était le suivant :

1 – Information sur les projets validés pour l'adaptation des structures et du réseau 2019 *(pour information) ;*
2 – Mise en place de la réception sur rendez-vous au centre des Finances publiques de Foix (*pour avis*) ;
3 – Bilan campagne IR 2017 et 2018 (*pour information*) ;
4 – Présentation de la démarche de sensibilisation des agents face au risque terroriste et des conduites à tenir (*pour information*)
5 – Questions diverses.

Avant d'aborder cet ordre du jour, les représentants de ***FO DGFIP*** ont lu la déclaration liminaire suivante :

La spirale infernale de suppression d'emplois et de fermetures de services s'accentue, au mépris des besoins réels des usagers. Pour mémoire, au 1er janvier 2018, 174 trésoreries supplémentaires ont définitivement fermé leur porte en France.

Rappelons par ailleurs le triste record détenu par la DGFIP : notre administration est la 1ère contributrice « à la maîtrise des effectifs de l'Etat ». Cette saignée supplémentaire est intolérable et s'ajoute donc à celles des années précédentes : 2 130 suppressions d'emplois en 2019, 1 600 en 2018, 1 630 en 2017... prés du quart des effectifs en 10 ans.

Et l'addition pourrait encore s'alourdir avec l'application annoncée par le Gouvernement de la « méthode à 10000 » dès l'année prochaine pour parvenir à 50 000 suppressions d'emplois dans la fonction publique d'Etat à la fin du quinquennat.

./..

F.O. DGFIP Section de l'Ariège 55, cours Gabriel Fauré B.P. 30086 - 09007 FOIX CEDEX ☎ 05.61.05.45.53
E.mail : fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr Site Internet : http://www. fo-dgfip-sd.fr/009

Comment comptez-vous assumer et gérer cette situation devant vos personnels et les usagers avec cette mise à sac du service public induite par cette mécanique destructrice ?
* En confiant à des prestataires extérieurs l'encaissement des recettes publiques pour pallier ce qui va devenir une carence manifeste de nos services ?
* En généralisant l'accès des notaires au fichier immobilier et en fusionnant les SPF ?
* En allégeant toujours plus le contrôle des dépenses publiques pour tenir des délais raisonnables de paiement ?
* En transformant complètement la philosophie du contrôle fiscal ?
* En mettant en place un réseau unique du recouvrement des recettes fiscales et sociales ? Cette option directement inspirée de CAP 2022 est confirmée par le PLF 2019 et tout laisse penser que ce réseau unique ne serait peut-être pas la DGFiP.
* En abandonnant des missions en catimini, voire en les privatisant comme dans le cadre du Prélèvement à la source ?

Au motif de simplification pour les entreprises et les particuliers, ce qui se profile est bien l'individualisation de l'impôt, voire sa fusion avec la CSG, autrement dit la fin de l'impôt républicain. Et pourtant, l'accompagnement du PAS constitue une mesure phare dans le PLF 2019 notamment sur les crédits d'impôts.

Qu'il y ait de moins en moins d'agents pour accompagner les contribuables dans leur démarche n'est visiblement pas le problème de la Direction Générale ! Au contraire, cette réforme constitue un nouveau prétexte à de nouvelles suppressions d'emplois.

Dans ce contexte général , nous relayons les inquiétudes légitimes des agents de l'Ariège, tout particulièrement ceux concernés par l'ASR 2019 :

- **Création de la Trésorerie hospitalière**, pour laquelle de nombreux points d'interrogation ne sont pas levés : Qui va assurer l'intérim ? La chef de poste de la Trésorerie du Pays de Foix a t-elle été contactée ? Si oui , confirmez vous qu'elle a accepté ? La Trésorerie sera - elle déclassée ? La date du déménagement est - elle fixée ? Par ailleurs, nous pensons que la gestion de deux équipes sur deux étages différents est pour le moins délicate. Une évaluation de la charge de travail pour les 7 agents affectés à la Trésorerie du Pays de Foix a – t' elle été menée ?
  De plus, n'oublions pas l'impact sur les autres Trésoreries et les agents concernés par les transferts d'activités EPS et EPSMS (St – Girons, Saverdun et Oust).

- **Le transfert de l'activité recouvrement** des Trésoreries de Tarascon , Le Fossat, Lavelanet nous interpelle quand au devenir de ces structures et des agents qui y travaillent.

- **La fusion de la partie SIE de Saint – Girons avec celui de Foix** et la création de l'antenne SIE sur le site de Saint -Girons, fait l'objet d'un défaut de communication auprès des agents, qui sont en demande de précisions, comme rappelé à plusieurs reprises par ***FO DGFIP.***

FO DGFiP condamne cette politique de destruction du service public, désastreuse pour les conditions de travail des personnels et l'exercice de toutes nos missions.

La DGFiP de demain voulue par ce gouvernement, c'est une DGFIP rabougrie, vidée de sa substance et sous-dimensionnée !

Défendre nos missions, obtenir le renforcement de nos moyens, voilà l'urgence, parce que nous soutenons que renforcer la DGFIP, c'est renforcer la République.

En réponse, M. MATTOY n'a pas fait de commentaires sur la suppression des emplois, il a confirmé nos chiffres en indiquant qu'il n'avait pas d'information sur le devenir des services et les structures devraient s'adapter à cet état de fait.

Au sujet de l'encaissement en numéraire, il n'avait pas de préjugés sur la Poste qui est fortement intéressée par l'appel d'offre.

En ce qui concerne l'accès des notaires au fichier immobilier, pour M. MATTOY il ne voit pas ou se situe le problème, pour lui c'est un facteur accélérateur de la procédure.

Au niveau de l'allègement du contrôle, le sujet est de trouver le bon équilibre entre la nécessité et l'efficacité. Il faudra s' assurer de l'évolution de la situation notamment au niveau du secteur public local. Les comptables, responsables sur leur deniers, ne doivent pas être impactés par cette évolution, dans la mesure ou ils ont respecté les critères de sélection.

A propos du réseau unique de recouvrement, le Président n'a pas d'information complémentaire . L'URSSAF pourrait constituer ce réseau, mais c'est une piste parmi d'autres.

Concernant la complexité du PAS, pour M. MATTOY il y aura une période de transition assez délicate entre 2018 et 2019 et génératrice de tensions.

Puis nous sommes passés à l'ordre du jour :

1 – <u>Information sur les projets validés pour l'adaptation des structures et du réseau 2019 *(pour information)* :</u>

Ensemble des opérations validées :

ASR 2019

DDG	Département	Codique	SAGES	Type de Structure	Libellé	Opération	Type d'opération	Détail de l'opération	Période	Année
SPYR	ARIEGE (09)	009005		TS	HOSPITALIERE DE FOIX	Création d'autres structures	Création	Création de la TS HOSPITALIERE de FOIX (+) par transfert de l'activité EPS de la TS du PAYS DE FOIX (-), de la TS de MIREPOIX (-) et de la TS de SAVERDUN (-).	01/01/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009009	0909E06	TM	LAVELANET-BELESTA	Transfert d'activité (Recouvrement en totalité)	Transfert d'activité	Transfert du recouvrement de l'impôt de la TM de LAVELANET-BELESTA (-) vers le SIP de FOIX (+) : la TM devient TS.	01/01/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009022	0909E12	TM	LE FOSSAT	Transfert d'activité (Recouvrement en totalité)	Transfert d'activité	Transfert du recouvrement de l'impôt de la TM du FOSSAT (-) vers le SIP-SIE de PAMIERS (+) : la TM devient TS.	01/01/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009010	0909E07	TM	LUZENAC-LES-CABANNES	Fermeture de site visible	Fermeture	Fusion de la TM de LUZENAC-LES-CABANNES (-) avec la TM d'AX-LES-THERMES (+).	01/01/	2020
SPYR	ARIEGE (09)	009012	0909E08	TS	OUST-MASSAT	Transfert d'activité (EPSMS en totalité)	Transfert d'activité	Transfert de l'activité EPSMS de la TS d'OUST-MASSAT (-) vers la TS HOSPITALIERE de FOIX (+).	01/09/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009007	0909E04	TS	PAYS DE FOIX	Transfert d'activité (EPS et EPSMS en totalité)	Transfert d'activité	Transfert de l'activité EPS et EPSMS de la TS du PAYS DE FOIX (-) vers la TS HOSPITALIERE de FOIX (+).	01/01/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009033	0900351	SIP-SIE	SAINT-GIRONS	Transfert d'activité (Scission de SIP-SIE) (Fusion SIE)	Scission de SIP-SIE	Fusion de la partie SIE du SIP-SIE de SAINT-GIRONS (-) avec le SIE de FOIX (+). Création d'une antenne SIE sur le site de SAINT-GIRONS.	01/01/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009016	0909E09	TS	SAINT-GIRONS	Transfert d'activité (EPS et EPSMS en totalité)	Transfert d'activité	Transfert de l'activité EPS et EPSMS de la TS de SAINT-GIRONS (-) vers la TS HOSPITALIERE de FOIX (+).	01/09/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009027	0909E16	TS	SAVERDUN-MAZERES	Transfert d'activité (EPSMS en totalité)	Transfert d'activité	Transfert de l'activité EPSMS de la TS de SAVERDUN-MAZERES (-) vers la TS HOSPITALIERE de FOIX (+).	01/01/	2019
SPYR	ARIEGE (09)	009020	0909E10	TM	TARASCON-SUR-ARIEGE	Transfert d'activité (Recouvrement en totalité)	Transfert d'activité	Transfert du recouvrement de la TM de TARASCON-SUR-ARIEGE (-) vers le SIP de FOIX (+) : la TM devient TS.	01/01/	2019

<u>Opérations visibles :</u>

- La fermeture de la Trésorerie de Luzenac, qui sera fusionnée avec le CFP d'Ax les thermes,est inscrite à l' ASR 2019, mais ne prendra effet qu'au 1er janvier 2020 ;

- La fermeture du CFP du Mas d'Azil est ajournée, sans aucune explication de la Centrale, la Trésorerie reste mixte ;

- La fermeture de la Trésorerie de Mirepoix est également reportée suite à la position des élus qui s'opposent à la création d'une seule communauté de communes, il est urgent d'attendre ;

- La création de la Trésorerie hospitalière est une opération d'ampleur qui se déroulera en deux étapes :

  - Au 1er janvier 2019 : transfert de l'activité EPS de la TS du Pays de Foix, de la TS de Mirepoix et de la TS de Saverdun.
  - Au 1er septembre 2019 transfert de l'activité EPSMS de la TS d'Oust – Massat et des activités EPS et EPSMS de la TS de St Girons.

Une convention devrait être signée avec le CHIVA pour la mise en place d'un service facturier, pour l'instant, cette hypothèse est toujours en cours de discussion au CHIVA. .

Cependant, il n'y aura pas d'arrivée de personnel ni de comptable au 1er mars 2019 , l'ensemble du CTL l'a regretté.

Ce poste étant classé en C 2, il y a obligation de la nomination d'un comptable de même niveau d'expertise dans le domaine des EPS. Mais la comptable actuelle n'est pas prioritaire.

Compte tenu des modalités d'installation de la Trésorerie hospitalière, le calendrier de « l'aménageur » a été prolongé.

Enfin, des modifications du dispositif de l'ASR sont envisageables, mais rien n'est arrêté à ce jour.

Un prochain CTL emplois aura lieu en janvier :
Il aura à se prononcer d'une part , sur les transferts d'emplois entre les Trésoreries de Lavelanet, Tarascon et le SIP de Pamiers au bénéfice du SIP de Foix et d'autre part sur le transfert de deux **emplois (***et non d'agents***)** du SIE de St Girons, vers le SIE de Foix.

2 – Mise en place de la réception sur rendez-vous au centre des Finances publiques de Foix (*pour avis*) ;

La mise en place de ce dispositif est prévue au 1er février 2019. A l'issue d'une période d'essai un bilan sera établi, cette expérimentation pourra être étendue au SDIF, voir au PRS éventuellement.

FO DGFIP est intervenu afin d'obtenir certaines informations :

Un roulement est il prévu au niveau de l'accueil entre les différents services impactés ?
Nous attendons encore la réponse!!!

Nous avons demandé une file dédiée signalée pour les professionnels ainsi que pour les paiements par carte bancaire. Car nous avons constaté que ce n'était pas le cas au CFP de Saint – Girons. Ces remarques ont été entendues.

Les paramétrages sur la durée du rendez-vous seront effectués le 13 décembre pour le SIP et le 14 décembre pour le SIE ; La durée de ce rendez -vous pourra être augmentée au cas par cas.

Deux files sont prévues, une sans rendez-vous, l'autre avec.

Une campagne de communication externe avec affichage est prévue pour le public, ainsi qu'une e-formation à l'attention des agents.

La prise de rendez-vous sera réalisée soit à partir de l'accueil, soit par internet.

Ce point de l'ordre du jour était soumis au vote :

Abstention : ***FO*** et la CGT
Contre : Solidaire

3 – **Bilan campagne IR 2017 et 2018 (*pour information*) ;**

La campagne d'impôt sur le revenu 2017 qui s'est étalée du 10 avril au 17 mai s'est caractérisée par une augmentation de l'accueil physique (+2,83 % par rapport à 2016) et une diminution de l'accueil téléphonique (-14,38 %).

La campagne 2018 a poursuivi la même tendance, avec une augmentation de l'accueil physique (+4,88 %) et corrélativement une diminution de l'accueil téléphonique (-4,77%).

En 2018, 11 502 contribuables ont été reçus aux guichets des SIP et trésoreries mixte pour des questions déclaratives (campagne papier).

Ces données sont à compléter par les questions liées à la campagne internet (3 346 contribuables reçus en 2018, soit une baisse de 27 % par rapport à 2017).

L'accueil téléphonique a diminué : 5800 appels répondus en 2017 et 5100 en 2018. Compte tenu de la configuation des services, un seul agent chargé de répondre au sein d'un service ne peut pas se démultiplier.

Les organisations syndicales ont regretté d'avoir eu une information très succincte par rapport aux années précédentes. L'Administration nous a répondu que cela n'était pas obligatoire. Mais pour l'avenir, M. MATTOY s'est engagé à nous fournir d' avantage de renseignements

4 – **Présentation de la démarche de sensibilisation des agents face au risque terroriste et des conduites à tenir (*pour information*)**

Il n'y a pas de menace particulière sur la DGFIP, considérée comme une « cible molle ».

Une analyse de vulnérabilité des sites sera réalisée par l'assistant de prévention sur la base d'un canevas préétabli.

Une réunion est prévue en mars avec les chefs de services. ***FO DGFIP*** a demandé que les agents d'accueil des 3 sites les plus importants, y soient associés. En effet, ils sont les premiers exposés . Le Directeur est d' accord sur le principe, mais ne nous a pas donné une réponse définitive.

Le problème de l'alarme incendie à PMF n'est toujours pas résolu, Cela nécessiterait l'intervention d'un coordonnateur SSI (Système de sécurité incendie).

5 – **Questions diverses.**

FO DGFIP a de nouveau signalé le problème de la présence de mouches en nombre important aux 1er et 3ème étages du CFP de FOIX . Nous avons demandé à ce qu'une solution définitive soit trouvée avant les déménagements envisagés.

Nous avons également fait remarquer, qu'une dalle située à l'entrée du personnel était descellée. Cela pourrait occasionner des chutes.
Il est regrettable que des véhicules, étrangers à la DDFIP, stationnent sur le parvis qui n'est pas conçu pour supporter de telles charges.

La Direction nous a répondu qu'il était envisagé de remettre les bornes.

N'HÉSITEZ PAS A SAISIR VOS REPRÉSENTANTS FO DGFIP 09 SUR TOUS LES SUJETS TOUCHANT À VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

fo.ddfip09@dgfip.finances.gouv.fr

Hélène ESQUIROL — Représentante titulaire ***FO DGFIP***

Jean – Paul BERTRAND — Représentant titulaire ***FO DGFIP***

✂----------

BULLETIND'ADHESION

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES

NOM : ----------**PRENOM** :----------

GRADE :----------

AFFECTATION :----------

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE de la DGFIP**

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
Section de l'ARIEGE

Fait à---------- **le**----------

(signature)

➔ ***66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu***

NOS DIFFÉRENCES FONT LA DIFFÉRENCE